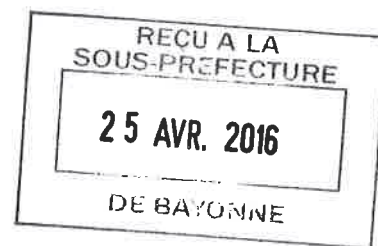




64200

20160030

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

Séance publique du 11 AVRIL 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à 19h00, les membres du conseil municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 06 avril 2016 conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : Mmes et MM.

Excusé(s) : M. Baudry, . Lahorgue (procuration à M. Baudry),
Secrétaire de séance : M. Francis Davril

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents :

Nombre de votants :

N°8-5: Objet : Compte Administratif 2015 du budget annexe du C.LSH

Le Conseil Municipal doit se prononcer avant le 30 juin 2016 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Maire.

Le Compte Administratif dont les dépenses et recettes s'inscrivent dans les prévisions du budget se résume par section comme suit :

| | Mandats émis en 2015 | Titres émis en 2015 | Reprise des antérieurs | Résultat 2015 |
|-------------------|-------------------------|------------------------|---------------------------|---------------|
| Fonctionnement | 301.523,81 | 301.523,81 | 0,00 | 0.00 |
| Investissement | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| Restes à réaliser | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| Total du budget | 301.583,81 | 301.583,81 | 0,00 | 0.00 |

Le compte administratif fait apparaître :

| | |
|--|-------|
| - un excédent d'exploitation de | 0.00€ |
| - un excédent de financement de | 0.00€ |
| - un résultat brut de clôture de | 0.00€ |
| - des restes à réaliser à hauteur de : | 0.00€ |
| - un résultat net de clôture de | 0.00€ |

APRES avoir entendu l'exposé du Président,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHÉ LE : 28/04/2016
RETIRÉ LE :

APPROUVE le Compte Administratif du budget annexe du CLSH dressé par Monsieur le Maire.

Vote : 14

Pour : 15 (dont 1 procuration)

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
P. Baudry

